

L'ÉTAT DE LA COLONISATION EN INDO-CHINE (1900) Heurs et malheurs de la colonisation agricole

L'État de la colonisation
EN INDO-CHINE
(*La Dépêche coloniale*, 15 août 1900)
(*La France*, 24 août 1900 : résumé)
(Voir aussi *Revue indochinoise*, octobre 1900
et *Revue coloniale*, 1900, p. 1133-1145)

M. Doumer, gouverneur général, vient d'adresser au ministre des colonies un rapport détaillé appuyé de nombreux tableaux statistiques, sur le mouvement de la colonisation agricole européenne en Indo-Chine, depuis l'occupation française jusqu'à la fin de 1899.

La place nous manque, du moins aujourd'hui, pour reproduire les statistiques qui accompagnent ce rapport. Les chiffres qu'ils renferment sont d'ailleurs commentés dans le texte même du rapport avec une précision suffisante pour permettre de faire ressortir les enseignements qui s'en dégagent.

Ces états, dit M. Doumer, fournissent les indications suivantes :

- 1° Nom du pays de l'Indo-Chine et de la province où se trouve l'exploitation agricole ;
- 2° Noms et professions des colons planteurs ;
- 3° Situation de lieux ;
- 4° Date de la concession ou de l'achat de la propriété ;
- 5° Superficie ;
- 6° Surface mise en valeur ;
- 7° Principales cultures qui y sont pratiquées.

Les exploitations actuellement existantes sont comprises, suivant le pays auquel elles appartiennent, sous la rubrique : Cochinchine, Cambodge, Annam, Tonkin. Celles qui ont été abandonnées ou vendues pour des causes diverses font l'objet d'un tableau unique pour toute l'Indo-Chine, où néanmoins la division par pays et par province a été respectée.

Ce travail a été fait à la direction de l'agriculture et du commerce de l'Indo-Chine, d'après les documents fournis par les administrateurs des services civils, chefs de provinces, et les officiers commandants des cercles militaires. Il y a lieu de croire que si les renseignements qui émanent de leurs rapports ne sont pas d'une exactitude absolue, notamment pour les superficies mises en valeur, quelques colons ayant négligé de les faire connaître, ils serrent tout au moins de très près la vérité.

1° EXPLOITATIONS ABANDONNEES, PÉRIMÉES OU VENDUES

La colonisation agricole n'a pas toujours été conduite en Indo-Chine avec la prudence et les connaissances nécessaires, d'où un déchet assez important, mais dont il ne faut pas se préoccuper outre mesure, car les causes qui ont amené ces échecs sont réformables, ainsi qu'il ressortira, je l'espère, de l'analyse qui va suivre.

Le nombre des exploitations n'ayant pas abouti ou sorties des mains des Européens s'élève à 91 (dont 42 au-dessous et 49 au-dessus de 50 hectares) sur un chiffre global de 686, c'est-à-dire à un peu plus le 13 % des entreprises de colonisation qui ont été tentées. Encore est-il juste de faire remarquer que le pourcentage des échecs est de beaucoup inférieur dans ces dernières années. La plupart se sont produits à une époque où la connaissance des questions coloniales était peu répandue et, partant, l'expérience nécessaire à la réussite de toute entreprise agricole. Ainsi s'explique la part de la Cochinchine dans le chiffre des échecs : 74 sur 91 alors que le Tonkin n'en compte que 11, le Cambodge 6 et l'Annam point du tout.

La Cochinchine, devenue terre française et complètement pacifiée bien avant la conquête du Tonkin et de l'Annam, a exercé, tout naturellement la première, sur les capitaux français et étrangers, une attraction que justifie la fertilité de ses terres. Des entreprises importantes furent tentées; malheureusement, ceux qui les dirigeaient, faute d'une connaissance des conditions de climat et de sol indispensables aux cultures qu'ils entreprenaient, étaient le plus souvent incapables d'obtenir de brins résultats. C'est ainsi que, dans la seule province de Biênhoà, à l'est de Saïgon, plus de 4 millions et demi de francs ont été engloutis par divers planteurs dans l'exploitation en grand du café, du poivre et surtout de la canne à sucre, sans parler des subventions de la colonie qui s'évaluent au bas mot à 350.000 francs.

En examinant de près les causes qui ont amené l'abandon de ces exploitations, on peut les ramener à quatre catégories principales :

1° Exploitations acquises par voie de concession, sans but bien précis, ou sans capitaux suffisants, abandonnées après quelques vagues essais de culture ou même sans essai aucun ;

2° Exploitations abandonnées par suite de décès ;

3° Exploitations dirigées avec énergie et le désir d'aboutir, mais donnant des résultats négatifs pour des causes diverses dont la cause dominante était la non-adaptation des cultures au sol ;

4° Exploitations pourvues de capitaux suffisants mais abandonnées grâce à des échecs répétés dus surtout à l'ignorance et à l'incurie des planteurs.

Première catégorie. — Les exploitations comprises dans cette catégorie sont de beaucoup les plus nombreuses. En Cochinchine seulement, vingt n'ont été l'objet d'aucune culture et sur ces vingt, douze avaient une superficie dépassant 1.000 hectares et quatre une superficie variant entre 400 et 800 hectares. On peut en compter à peu près un nombre égal sur lesquelles n'ont été faites que des cultures intermittentes par des colons habitant Saïgon ou toute autre localité que leur domaine agricole ; c'est dans la-même catégorie que se rangent les abandons signalés au Tonkin et au Cambodge, sauf une ou deux exceptions dont il sera question plus loin.

Deuxième catégorie. — La deuxième cause, décès du concessionnaire, est malheureusement destinée à jouer un rôle non négligeable, surtout en Cochinchine. où cependant les conditions de vie s'améliorent tous les jours pour l'Européen.

Il faut signaler dans cette catégorie la concession Schœdler à Chanh-hung, province de Biênhoà, qui était destinée à une grande exploitation du tabac pour enveloppes de cigares. M. Schœdler avait obtenu dans des essais préliminaires des feuilles de tabac moelleuses au toucher et de très bel aspect.

Troisième catégorie. — En ce qui concerne les entreprises dirigées avec énergie et un vif désir de réussite, mais ayant échoué pour des causes indépendantes de la volonté

des planteurs, dont la principale était la non-adaptation des cultures au sol, je ne saurais mieux faire, pour donner une idée de la façon dont ces causes ont agi, que de retracer l'historique de quelques-uns de ces échecs d'après les rapports des administrateurs.

M. Blanchy, président du conseil colonial de la Cochinchine et qui, depuis, a obtenu un plein succès dans ses plantations de poivre, n'eut, au début de ses entreprises, que déceptions. Il achète, en 1890, au Domaine, 75 hectares de terrains situés à Tan-an (Biênhoà), à raison de 10 francs l'hectare et plante 75.000 pieds de café d'Arabie, des poiriers, des jacquiers et des manguiers. Les plants de café croissent rapidement les trois premières années, entrent en rapport la quatrième (20 piculs de café, 600 kg), en pleine production la cinquième et dépérissent la sixième pour mourir la septième année rongés à la base par un ver blanc. La plantation fut acquise en 1877 par une société agricole qui continua sans plus de succès les essais de culture du café. Un M. Araud, employé aux Messageries fluviales, la prend en 1897 pour le compte de M. Pereire, banquier à Paris, mais ce changement de propriétaire n'a aucune répercussion sur la propriété. Elle est aujourd'hui complètement abandonnée.

Principale cause de l'insuccès : le café d'Arabie ne peut résister à l'humidité du climat de la Cochinchine. D'autres causes sont intervenues : rareté de la main-d'œuvre, difficultés d'arrosage, terrain trop caillouteux. La colonie avait fourni 27.000 francs de subvention. Dépenses engagées par la société agricole : 160.000 francs. Caféiers et poiriers ont continué à mourir et la plantation a été abandonnée devant le refus de l'administration de fournir de nouvelles subventions, après en avoir donné une dernière de 15.000 francs, lorsque la société eut fait faillite.

M. Blanchy n'obtint pas de meilleurs résultats dans une concession qui lui fut accordée en 1875 à Binhthung (province de Giadinh). Là, les terrains, sablonneux, secs et arides, étaient mal choisis. Poivre, manguiers, jacquiers, aucune de ces cultures ne réussit. Les cafés meurent vers la fin de la troisième année. Leur dépérissement doit être principalement attribué au manque d'eau. Il était difficile, il eût été du moins très onéreux de leur donner un arrosage suffisant pour l'emplacement qu'ils occupaient. Il est d'ailleurs douteux que, leur existence assurée au prix des travaux d'irrigation nécessaires, ils eussent jamais donné, sans beaucoup d'engrais, des récoltes rémunératrices.

Quant aux arbres fruitiers, leur végétation fut très courte. Ils moururent dès la deuxième année, brûlés par le soleil avant que leurs racines eussent pu pénétrer jusqu'aux couches humides où elles auraient trouvé l'eau nécessaire à leur subsistance. En 1891, M. Blanchy, qui avait cessé depuis longtemps toute tentative de culture, a vendu sa propriété. Elle n'a pas été exploitée à nouveau.

Une vaste exploitation sucrière établie en 1880 dans la même province de Gia-Dinh, sur tout le territoire qui s'étend entre Tan-son-nhut et Phu-tho, à l'ouest et à trois kilomètres de Saïgon, ne donna pas, pour des raisons analogues, de meilleurs résultats. La Société de la « Nouvelle Espérance », qui s'était fondée dans le but qui vient d'être indiqué, avait mal choisi son emplacement. Le sol était un des plus pauvres de la Cochinchine ; la première récolte l'épuisa. Après la deuxième qui fut médiocre, la terre non amendée par des engrais se refusa à produire. Dès lors, pour continuer la fabrication du sucre — car la Société avait adjoint à son exploitation une raffinerie — on dut recourir aux cannes indigènes. Mais celles-ci furent dans l'impossibilité d'alimenter l'usine, qui se trouva ainsi dans l'obligation de fermer ses portes.

Dernier exemple à choisir au Cambodge : MM. Praire, Crochet, Kieffer, Yuchler établirent, en 1889, à Ksach-Kandal (province de Pnom-penh), des plantations de tabac de Java pour enveloppes de cigare. C'était une grosse entreprise qui aurait pu donner d'excellents résultats, si cette espèce de tabac avait pu s'adapter au sol. On ne parvint malheureusement pas à obtenir même un produit combustible.

Quatrième catégorie. — Nous arrivons aux plantations qui auraient pu réussir grâce à des capitaux assez importants, mais qui ont échoué, surtout par la faute de ceux qui en avaient la direction, bien que des causes naturelles aient également agi.

Citons tout d'abord, la Société Schoele and Company, de Hong-kong, qui planta, en 1879, à Chang-Hung (Biênhoà), 10.000 pieds de poiriers et 20.000 pieds de café d'Arabie ; 60.000 piastres sont engagées (321.000 francs environ au taux du change à cette époque). Échec sur toute la ligne. Causes : manque d'expérience ; les plants se trouvent sur la partie basse de la propriété et sont détruits par des inondations ; on ne s'est pas préoccupé de la question du recrutement des coolies, partant manque d'arrosage sur les terrains élevés, etc. Domaine vendu en 1897 pour le recouvrement des impôts, pas d'acquéreurs ; retour à la colonie.

Une autre société à capitaux anglais, l'Indo-Chinese Sugar Company Limited, avait déjà tenté, en 1871, des essais de plantation de canne à sucre de Swatow dans la même province, à Lac-An. Elle acheta à la colonie 2.982 hectares de terrain à raison de 5 piastres l'hectare. C'étaient des terres labourées argilo-siliceuses, assez riches en acide phosphorique, mais pauvres en potasse.

La Société anglaise les revend un an après à M. Victor Kresser qui aurait dépensé, dans la construction d'une usine et l'établissement des plantations, la somme énorme de 500.000 piastres (2.775.000 francs au taux de ce temps) fournis par le Comptoir d'escompte. La main-d'œuvre employée aux défrichements comprenait 600 Chinois de Trieu-chau et de Phuoc-kien. Nombreuses subventions. Causes de l'insuccès : décès successifs de plusieurs directeurs ; indécision du Comptoir d'escompte, bailleur de fonds ; défaut de surveillance ; personnel européen trop nombreux et trop rémunéré ; emploi d'intermédiaires trop coûteux et inutiles ; achat d'un outillage hors de proportion avec la production de cannes possible dans toute la Cochinchine ; pénurie de matières premières par suite de mesures insuffisantes prises par l'administration enjoignant bien aux indigènes de vendre leurs cannes à sucre à M. Kresser, mais sans obligation de replanter ; frais généraux inutiles, gaspillage sur toute la ligne. La propriété est louée à des Chinois en 1878 pour la culture de l'indigo et de la canne. Enfin, elle est vendue en 1879 pour 4.000 francs à MM. Eugène Michelet et Spooner sur saisie immobilière, à la requête du Trésor. (Dû par Victor Kresser 2.870 francs d'impôt foncier de 1875 à 1878 inclus.)

Les acquéreurs joignirent à cet achat une concession de 501 hectares qui leur fut accordée en 1882. Mais ils la rétrocédèrent au Domaine l'année suivante à la suite de la cessation de l'exploitation sucrière. De nombreuses subventions de la colonie s'élevant à 50 000 piastres environ (267.500 francs) avaient pourtant aidé ces colons. Causes de l'insuccès : pas de surveillance, pas de direction, exploitation déraisonnée, manque de main-d'œuvre indigène, incendie des champs de sucre de 1882 à 1883 ; manque de débouchés. D'après les renseignements recueillis par l'administrateur de la province de Biên-Hoà, les sommes englouties en pure perte s'élèveraient au chiffre incroyable de 200,000 piastres (800.000 francs.)

MM. Mougeot et Michelot, qui prirent, en 1885, la suite de cette entreprise, ne furent pas plus heureux ; 20.000 piastres risquées dans la plantation ne rapportèrent rien. Cause de l'insuccès : insuffisance de capitaux par suite de la retraite de l'un des associés, M. Mougeot, après trois années de culture. M. Michelot, manquant d'argent, s'est exclusivement livré, de 1892 à 1898, à la culture des plantes annuelles, la canne, le riz, etc. ; puis, ne pouvant payer l'impôt, a cédé ses droits à M. le docteur Cognacq. Le partage de la propriété prononcé par le tribunal n'a pas encore eu lieu. Au reste, la propriété est aujourd'hui à peu près abandonnée par ses détenteurs qui se contentent de louer quelques terrains aux indigènes pour la culture du riz ou de la canne à sucre.

Indépendamment des causes particulières d'échecs énumérées, il en est de générales qui peuvent s'appliquer à l'ensemble des entreprises de colonisation en Indo-Chine.

L'État de la colonisation
EN INDO-CHINE
(suite)
(*La Dépêche coloniale*, 17 août 1900)

1° Le colon, dédaignant, bien à tort, les cultures indigènes et notamment la culture par excellence de ce pays, celle du riz, a, ou, plus exactement, avait une tendance à s'adonner immédiatement et de préférence aux cultures dites riches telles que : café, poivre, cacao, vanille, etc. Il y a eu de notables progrès sous ce rapport, progrès dont l'initiative a été prise, il est juste de le reconnaître, par les colons du Tonkin. On ne saurait trop engager les aspirants colons dans cette voie. La culture du riz en métayage donne en particulier d'excellents résultats, comme on le verra plus loin.

2° Les bonnes terres à proximité des voies de communication fluviale sont, depuis longtemps, occupées par les Annamites. Il ne reste à concéder à l'Européen, qui n'achète guère aux indigènes, ou bien, comme en Basse-Cochinchine, que des terrains alunés et pauvres, ou bien, comme dans l'Est de la Cochinchine et le Haut-Tonkin et plusieurs régions de la chaîne Annamitique, des terres fertiles, mais d'un accès quelquefois difficile.

Le développement des chemins de fer, des routes et des travaux publics en général, qui est, vous le savez, Monsieur le ministre, le grand souci de mon administration, apportera le remède tout indiqué à cet état de choses. C'est ainsi, par exemple, que l'on pourra exploiter, d'ici à deux ou trois ans, les magnifiques plateaux de terres rouges des régions Mois qui s'étendent entre Biën-Hoà et le plateau du Lang-Bian, terres riches en humus et en acide phosphorique, où les conditions climatiques sont, en outre, plus favorables à l'Européen. C'est ainsi, également, que certaines régions extrêmement fertiles de l'Annam, telles que le Thanh-Hoa et le Phu-Yên, n'attendent que des voies de communication pour s'ouvrir plus largement à la colonisation, qui déjà s'y installe.

3° Le manque de capitaux est une cause très fréquente d'insuccès. On ne saurait trop répéter qu'en tenant compte des aléas inévitables, des difficultés provenant du climat, de l'inexpérience de la plupart des colons, des défrichements souvent nécessaires, de la lenteur de rapport de certaines cultures, il est imprudent de chercher à faire de la colonisation en Indo-Chine à moins d'un capital minimum de 35 à 50.000 francs et plus près du second chiffre que du premier.

4° La main-d'œuvre. — Cette question préoccupe à la fois, sur certains points, l'Administration et les colons car s'il y a pléthore dans certaines régions — par exemple dans le delta du fleuve Rouge et dans celui du Mékong et dans certaines vallées de l'Annam —, la population est plutôt clairsemée dans les autres parties de l'Indo-Chine. L'émigration des pays surpeuplés, vers les pays qui sont à peine habités, n'a été jusqu'ici qu'imperceptible, sauf un courant sensible du Delta vers le Moyen-Tonkin. L'Annamite, très sédentaire, très attaché à la vie du village, ne se déplace que sous le coup d'une nécessité absolue. Et, d'autre part, il est certain que le Haut-Tonkin, l'Est de la Cochinchine, le Cambodge et le Laos ne peuvent se développer que par un afflux venant du dehors, la densité de la population locale étant trop faible pour pouvoir permettre de mettre en valeur les terres disponibles par son simple accroissement naturel. Dans cet ordre d'idées, je m'occupe de la création d'une agence d'émigration à installer dans l'île de Hainan, à Hoi-How, où fonctionne déjà une agence allemande. Les Hainanais s'expatrient volontiers. Nous en avons en Cochinchine et au Cambodge, surtout parmi les planteurs de poivre de Hon-Chong (Hatien) et de Kampot. On en trouve également beaucoup sur les bords du Mékong au nord de Phnom-Penh. En 1898, plus de vingt mille se sont rendus à Singapore et à Bangkok d'après le relevé soigneux fait par les douanes impériales chinoises. Ce sont des travailleurs agricoles excellents.

5° L'absentéisme est la dernière cause d'insuccès sur laquelle je me permettrai, Monsieur le ministre, d'appeler votre attention. La présence de l'Européen dans son exploitation est aussi nécessaire que celle d'un chef d'industrie dans son usine. Et c'est pour n'avoir pas tenu compte de ce principe que nombre de concessionnaires ont vu leurs entreprises périr. Il est très rare, en effet, de trouver un indigène ou un métis suffisamment consciencieux et averti pour suppléer le propriétaire dans ses fonctions. Il est à craindre que certaines des exploitations actuelles ne trouvent là leur pierre d'achoppement. Il suffit, pour s'en convaincre, de parcourir la liste des professions exercées par certains planteurs, liste que j'aurai l'occasion de commenter plus loin.

2° CONCESSIONS ET PROPRIÉTÉS ACTUELLEMENT EXISTANTES

Je me propose maintenant de passer en revue les principales indications fournies par les tableaux ci-joint relatifs aux concessions et propriétés actuellement en exploitation ou à même d'y être mises.

Ces indications peuvent se grouper sous les rubriques suivantes :

- 1° Nombre, superficie et surfaces cultivées ;
- 2° Principales cultures entreprises ;
- 3° Professions des colons.

1° NOMBRE, SUPERFICIE ET SURFACES CULTIVÉES DES EXPLOITATIONS EUROPÉENNES EN INDO-CHINE. — La colonisation française qui, comme il a été dit plus haut, s'est exercée presque dès l'époque de l'occupation en Cochinchine, a trouvé depuis un champ d'action remarquable au Tonkin et tout récemment en Annam, où les colons planteurs semblent devoir obtenir d'excellents résultats. Je ne parle que pour mémoire du Cambodge où elle n'a joué jusqu'ici qu'un rôle assez restreint.

On compte actuellement 575 propriétés ou concessions appartenant à des Européens en Indo-Chine, comprenant une superficie totale de 263.790 hectares 80 et une surface mise en valeur de 32.007 hectares seulement. Ces chiffres se répartissent comme suit, entre les diverses parties de l'Indo-Chine.

	Nombre de propriétés ou concessions	SUPERFICIES		SURFACES CULTIVÉES	
		au-dessus de 50hectares	au-dessous de 50 hectares	au-dessus de 50 hectares	au-dessous de 50 hectares
Cochinchine	355	61.160 21	2.8186 54	8.961 88	2.395 81
Cambodge	15	1.890 50	72 50	202 00	33 00
Annam	32	22.074 00	134 05	1.152 00	116 00
Tonkin	173	174.740 00	611 00	18.847 80	359 06
Total	525	259.864 71	3.836 09	29.163 68	2.843 87
Total général	575	263.700 80		32.007 55	

Il ressort à première vue de l'examen de ce tableau que la forme dominante de l'exploitation européenne en Indo-Chine est la grande concession. Le rapport des exploitations au-dessous de 50 hectares à celles qui sont au-dessus est à peine de 1 à 67.

L'État de la colonisation
EN INDO-CHINE
(suite)
(*La Dépêche coloniale*, 19-20 août 1900)

2- CONCESSIONS ET PROPRIETES ACTUELLEMENT EXISTANTES

C'est en Cochinchine que les premières se rencontrent le plus. Elles n'occupent guère, il est vrai, que le vingtième de la superficie des exploitations au-dessus de 50 hectares, mais elles sont presque entièrement mises en valeur. Un autre fait les distingue ; elles ont été généralement acquises par voie d'achat, tandis que les exploitations au-dessus de 50 hectares l'ont été presque exclusivement par voie de concession.

La petite propriété apparaît encore au Tonkin mais dans des proportions infimes, 811 hectares, c'est-à-dire 0,55 % de la superficie totale. Elle est insignifiante en Annam (134 hectares) et n'existe pour ainsi dire pas au Cambodge (72 hectares).

Encore faut-il faire des réserves pour l'Annam. Il n'y a que cinq exploitations au-dessous de 50 hectares dans ce pays, et sur ce nombre, on en compte trois d'une superficie variant entre 35 et 45 hectares, chiffre type de la moyenne propriété.

Le fait que nous avons relevé en Cochinchine en ce qui concerne la mise en valeur active des concessions au-dessous de 50 hectares, s'applique à toute l'Indo-Chine. Sur une superficie totale de 3.836 hectares, 2.844 hectares sont en culture, soit plus de 70 %.

La proportion des terres cultivées dans les grandes concessions est plus faible. Elle ne s'élève pour toute l'Indo-Chine qu'au onzième environ (11,15 %) des superficies totales de cette catégorie. Mais ce chiffre varie beaucoup suivant les pays.

Les surfaces mises en valeur, par rapport aux superficies des exploitations au-dessus de 50 hectares, sont de 14,50 % en Cochinchine, de 11 % au Cambodge, de 5,26 % environ en Annam et de 10 % au Tonkin.

Ces chiffres doivent être considérés, pour le Tonkin tout au moins, comme notablement au-dessous de la réalité. Nous n'avons pu prendre comme base de calcul dans nos évaluations statistiques que les chiffres fournis par les administrateurs. Mais nous devons tenir compte de la négligence qu'ont mis certains planteurs à fournir sur l'aire des cultures de leurs concessions des indications indispensables. Pour cette raison, nous avons dû nous abstenir de faire rentrer dans les additions de surfaces cultivées une foule de plantations qui ne portaient que la mention de culture sans chiffre aucun. En tenant compte de cette lacune, dont l'administration n'est pas responsable, il ne me paraît pas exagéré d'évaluer les surfaces cultivées du Tonkin à un minimum de 25.000 hectares (au lieu de 19.000).

Il faut tenir compte également de ce fait que beaucoup de concessions, en Annam surtout, sont toutes récentes — quelques-unes ne datent que de l'année dernière — et que l'activité des planteurs n'a pu s'y déployer.

Les exploitations au-dessus de 50 hectares sont, pour majeure partie, des concessions. Le nombre de celles qui ont été acquises par voie d'achat n'atteint pas un dixième. Encore n'en compte-t-on point en Annam où toutes les plantations d'Européens sont des concessions¹. Il existe au Cambodge un autre mode de propriété. C'est la location pour vingt ans accordée par le roi. Ce mode de propriété, temporaire en apparence, ne l'est pas dans la réalité. Il ne dépend que du colon locataire de renouveler son bail.

¹ Sauf la plantation de M. Bogaert que ce dernier a acquise des indigènes par location.

II. Principales cultures entreprises. — Le mode de tenure des terres le plus favorable à l'Européen — il a donné d'excellents résultats au Tonkin — est le métayage. Les colons se trouvent bien de ce régime et il ne semble pas qu'ils aient l'intention de le remplacer par un autre. Généralisé au Tonkin, et très commun en Annam, il n'existe qu'à l'état d'exception en Cochinchine. Les exploitations européennes sont, dans ce pays, huit fois sur dix soumises au régime de l'exploitation directe. L'Annamite de Cochinchine se fixe bien sur une concession, accepte volontiers du riz de semence et des buffles pour labourer son champ ; mais, dès que le planteur prétend rentrer dans ses débours en prélevant sur les récoltes ultérieures une part déterminée, l'indigène fait des difficultés et déserte souvent la concession. Pourtant, ce système d'exploitation présente, même en Cochinchine, des avantages indiscutables. Certains colons sont entrés dans cette voie et, pour ne citer que M. Paternelle, qui possède à Soctrang un millier d'hectares de rizières en excellent rapport, il y ont admirablement réussi.

Le riz est naturellement la base de l'exploitation agricole des colons européens. Il occupe les 5/6^e des surfaces cultivées. Cette culture assure à celui qui s'y adonne des revenus presque certains. Elle lui permet, d'autre part, de se livrer en toute sécurité à des cultures, d'un rapport plus rémunérateur sans doute, mais aussi plus aléatoire ou plus lent. Au nombre des planteurs qui ont obtenu des résultats indiscutables, grâce à cette culture, je citerai au Tonkin les frères Gobert, qui possèdent 5.750 hectares de rizières ; M. Thomé, président de la chambre d'agriculture du Tonkin, qui compte 1.975 hectares de rizières sur sept concessions différentes ; M. Chesnay, qui en a 1.150 hectares et MM. Guillaume 500 hectares ; en Cochinchine, M. Paternelle, déjà nommé, dont les 1.150 hectares de rizières sont d'un très bon rapport.

La superficie des cultures autres que le riz s'élève à 4.023 hectares 69 comprenant : 1.381 hectares 11 de café ; 212 hectares 58 de poivres ; 85 hectares de thé ; 149 hectares de tabac ; 263 hectares de manioc ; 20 hectares d'ananas ; 232 hectares de canne à sucre ; 17 hectares de maïs ; 9 hectares de cacaoyers ; 55 hectares d'arachides ; 57 hectares de ricin ; 2 hectares de bétel ; 3 hectares de citronnelle ; 5 hectares de vigne ; 113 hectares de coton seul ou mêlé à des arbres d'essences diverses ; 6 hectares de persil ; 8 hectares de jute ; 12 hectares de ramie ; 10 hectares de sésame ; 138 hectares d'abaca ; 2 hectares d'indigo ; 133 hectares de cocotiers ; 107 hectares d'aréquier ; 12 hectares de manguiers ; 3 hectares d'arbres à huile ; 181 hectares d'arbres à laque ; 100 hectares de bancoulier et 708 hectares de cultures diverses. Ces chiffres sont probablement au-dessous de la vérité, car ils ne comprennent que les superficies indiquées par les administrateurs. Or, bien des plantations, à cause des déclarations insuffisantes de leurs propriétaires, sont, comme j'ai déjà eu l'occasion de le faire remarquer, portées avec la seule mention des cultures qui y sont faites, mais sans que la superficie occupée par chacune d'elle soit déterminée. Par exemple : la concession Didon, dans le Thanh-ha (Annam), concession de 600 hectares, dont on sait seulement qu'on y cultive le riz, le thé, le café, le ricin, le coton ; exemple encore : la concession Courret, dans la province de Son-tay (Tonkin), comptant 6.017 hectares et simplement spécifiée comme produisant du ricin.

L'État de la colonisation
EN INDO-CHINE
(suite)
(*La Dépêche coloniale*, 23 août 1900)

2° CONCESSIONS ET PROPRIÉTÉS ACTUELLEMENT EXISTANTES ²

² Suite du n° 1.207 du 20 août 1900 [lire dimanche 19-lundi 20 août].

Les superficies cultivées en café se répartissent comme suit entre les divers pays de l'Indo-Chine : Cochinchine, 171 hectares 11 ; Cambodge, 50 hectares ; Annam, 266 hectares ; Tonkin, 894 hectares. Les principaux centres de production sont, en Cochinchine, les provinces de Biên-hoà, de Gia-dinh et de Ha-tiên. La plantation de caféiers de M. Guéry à Gia-dinh (35 hectares) a la meilleure réputation. Elle compte 45.000 plants, dont 10.000 de Java et de Moka, 5.000 Java greffés sur libéra et 30.000 libéra. M. Canavaggio, autre colon de la même province, possède, en outre de ces rizières en plein rapport, une vingtaine d'hectares de caféiers mêlés à des acquiers et arrosés d'une façon ingénieuse. Caféiers et aréquiers sont intercalés sur de longues plates-bandes que sépare un fossé de 60 centimètres de profondeur sur 60 à 80 de largeur. Le flux et le reflux du fleuve tiennent lieu de système d'arrosage.

La plantation de caféiers de la Société Pâris-Phuoc-tân, dans la province de Biên-hoà (25.000 libéria), est également de belle venue ; 25.000 piastres ont été engagées dans cette entreprise dont un tiers en essais infructueux, sans compter les subventions de la colonie : 2.000 piastres en 1897, 1.200 en 1898, 1.000 en 1899, soit un total de 4.200 piastres (10.500 fr. au taux du jour).

M. Blanc, commis des douanes, a établi dans le golfe du Siam (île de Hong-Heo) une plantation de 33 hectares de caféiers à laquelle semble réservé un avenir. La main-d'œuvre est mi-partie chinoise, mi-partie annamite.

La principale plantation de café du Cambodge est celle de M. Kieffer, Luxembourgeois naturalisé Français depuis trois ou quatre ans, qui possède à Kampot 32 hectares de libéra en rapport et 4 hectares en pépinière. La récolte de café de cette plantation ne dépasse pas, d'après l'administrateur de Kampot, 20 piculs et ne rapporte pas plus de 1.200 piastres, somme très inférieure à celle que dépense le colon. L'administrateur croit que les prêts faits par ce dernier, et surtout les achats dont il se charge pour les maisons de commerce de Saigon, lui permettent de couvrir ses déficits et même du vivre très largement.

L'Annam, qui est le plus récent pays de colonisation de l'Indo-Chine, mais celui peut-être où se produisent les entreprises les plus intéressantes, compte plusieurs plantations de caféiers importantes. Toutes, sauf la plus importante, se trouvent dans la province de Quang-nam. Ce sont les plantations de M. Lombard (25 hectares) qui s'est fait surtout, comme on le verra plus loin, le protagoniste de la culture et de l'exportation du thé de M. de Pongerville (25 hectares), 30.000 pieds de café qui commencent à entrer en rapport, de M. Dyé (60 hectares) plantation toute récente et en bonne voie ; enfin, celle de M. Bogaert (100 hectares) qui mérite une mention spéciale.

Les essais de café se sont multipliés au Tonkin. On y compte 18 plantations au-dessus de 20 hectares. Les principaux centres dans lesquels se trouvent ces plantations sont les provinces de Hung-hoa, de Hanam et de Ninh-Binh et de Chobo. Les planteurs qui se sont livrés à cette culture sur une grande échelle sont les frères Guillaume qui possèdent dans les provinces de Hai-Phong, Bac-ninh, Ha-nam et Chobo 200 hectares de café, dont 100 mêlés à du coton et à des arbres d'essences diverses ; la maison Pasquier, de Nantes (représentée par M. Bernard), qui a 125 hectares de café à Ninh-binh ; MM. Reymond, Bersani et Blanc, qui en ont planté 133.000 pieds à Thai-Nguyên ; Duchemin, 90 hectares à Hung-hoa ; Lafeuille, 80 hectares à Ninh-binh ; Gobert, 50 hectares à Bac-ninh ; Trelluyer et Levaché, 45 hectares à Bac-giang ; Borel, 50 hectares nouvellement plantés ; Moutte et Fringant, 35 hectares dans le Commissariat de Hoa-binh ; Gilbert, 39 hectares à Hung-hoa, etc., etc.

Les plantations de thé n'ont été tentées qu'au Tonkin et en Annam. Elles ont pris dans ce dernier pays, grâce surtout à M. Lombard, un développement considérable. Outre les plantations qu'il possède dans le Quang-Nam, ce dernier planteur a traité avec des indigènes cultivant le thé, et, par une location avantageuse pour les deux parties, s'est assuré de la production. M. Lombard et ses associés peuvent compter en ce

moment sur la production de plus de 3 millions de pieds. L'usine de préparation de Phu-Thuong ne pouvant servir que pour les thés de la région, ils ont installé deux autres usines, l'une à Phu-Nam sur la rivière Cu-Dé, l'autre à Tam-Ky, dans le Ha-dong. Les thés ne peuvent être transportés à l'état vert à de longues distances et doivent être traités aussitôt cueillis.

La vente de leurs produits est assurée :

1° Dans la colonie ;

2° En France où ils ont expédiés en 1899, 137,391 kg de thé. L'exportation de cet article n'était que de 32,486 kg en 1898 et 3.751 en 1897.

Les plantations de thé du Tonkin n'ont pas encore donné de résultats notables ; mais tout fait croire que dans les provinces de Hung-hoa, Thai-Nguyên et surtout de Bac-giang (région dite du Luc-Nam), cette culture peut être avantageuse

La Cochinchine et le Cambodge sont par excellence des pays producteurs de poivre. Le nombre de pieds plantés s'accroît tous les ans — au Cambodge surtout — ainsi que le chiffre des exportations. Mais les plantations les plus considérables appartenant aux Européens sont situées en Cochinchine, dans la province de Biên-hoà, à l'Est et surtout dans la province de Hatiên, limitrophe du Cambodge dans le golfe de Siam. La plus importante plantation de Biên-hoà est celle de la Société « Jurgensen », concession gratuite accordée en 1891. 38.000 piastres (capitiaux anglais et allemands) y ont été engagées. 60.000 pieds de poivre occupent 33 hectares de superficie, 60 coolies pendant la saison des pluies et 120 pendant la saison sèche travaillent à leur entretien, L'arrosage est facilité par la proximité d'un cours d'eau. Les subventions de la Colonie à la Société « Jurgensen » s'élèvent à 2.409 piastres.

La plus belle plantation de poivres de l'Indo-Chine (95 h. 94) se trouve à Hong-chong (province d'Ha-tiên) et appartient à M. Blanchy, président du conseil colonial. M. Blanchy a acheté à des Chinois qui les avaient plantées ces poivrières en plein rapport et il paraît en tirer de très honnêtes revenus. La main-d'œuvre est exclusivement chinoise et engagée à l'année.

Les plantations de poivres européennes au Cambodge sont sans grande importance, sauf celle de M. Kieffer qui compte 25.000 pieds ; encore cette plantation ne semble-t-elle pas avoir donné des résultats probants.

L'exportation des poivres de la Cochinchine et du Cambodge a atteint, en 1899, 2.016 tonnes ; en 1898, elle était de 2.325 tonnes.

L'État de la colonisation

EN INDO-CHINE

(suite)

(*La Dépêche coloniale*, 24 août 1900)

2° CONCESSIONS ET PROPRIETES ACTUELLEMENT EXISTANTES

Les pieds de poivre existant en Annam et au Tonkin sont en nombre insignifiant. L'exportation est nulle.

En revanche, l'Annam possède deux exploitations de tabac qui présentent, la seconde surtout, un intérêt sérieux en tant que tentatives de colonisation. La première, située à Dong-Mé-Phan-rang, appartient à M. Gaggino, armateur de Singapore (40 h.). M. Gaggino, sujet autrichien d'origine italienne, ne pouvant habiter sa concession, se faisait suppléer par un de ses compatriotes, M. d'Abacco. La plantation semblait devoir réussir, mais elle est depuis quelque temps stationnaire à cause de difficultés survenues entre le propriétaire et son représentant.

La seconde exploitation appartient à M. de Montfort qui, venu en touriste en Extrême-Orient, a été séduit par l'idée d'une entreprise de colonisation et a consacré

une centaine de mille francs de capitaux à la mise en valeur d'une concession de 315 hectares qui lui a été accordée le 16 juillet 1899. La plantation comprend 100 hectares de tabacs indigènes, de la Havane, de Sumatra et de Manille.

Dès le début, M. de Montfort a obtenu de bons résultats et il ne semble pas que son entreprise périclite, car il s'est engagé par contrat à livrer au commerce 100.000 kg de tabac dans le courant de l'année 1900.

Il serait trop long de consacrer une étude spéciale à tous les autres produits culturels qui se rencontrent dans les plantations européennes. Qu'il me suffise de signaler la culture du cocotier comme pouvant recevoir un développement sérieux sur certains points de la côte d'Annam.

3° La profession des planteurs. — Le nombre des planteurs est presque de moitié inférieur à celui des exploitations ; il en ressort aussi qu'au point de vue professionnel, le pourcentage des fonctionnaires est supérieur à tous les autres. L'apport qu'ils ont fourni à la colonisation, surtout en Cochinchine, est considérable. Le colon planteur sans autre profession que celle de cultivateur a prévalu au Tonkin et en Annam, qui sont des pays de grandes concessions. Certains d'entre eux possèdent plusieurs milliers d'hectares dont la mise en valeur s'accroît avec une progression assez rapide.

Si l'on se place au point de vue du nombre des exploitations, ce sont les fonctionnaires qui viennent en tête. Mais l'examen des superficies rétablit les choses en leur état naturel. En tant que superficies, ce sont les colons planteurs qui tiennent le premier rang avec leurs 91.031 hectares, sur lesquels 79.932 hectares se trouvent au Tonkin. Les commerçants n'atteignent guère que la moitié de ce chiffre : 45.721 hectares, dont 39.712 au Tonkin. Puis les fonctionnaires : 37.667 hectares, sur lesquels 27.086 en Cochinchine. Enfin, les entrepreneurs : 22.762 hectares, superficie considérable si l'on considère qu'elle ne se partage qu'entre vingt et une plantations. Quant aux missionnaires, dont les exploitations sont, à vrai dire, plus nombreuses même que celles des fonctionnaires (cent cinquante et une pour la Cochinchine et le Cambodge seulement), ils ne viennent, comme superficie, que bien après les catégories précédentes (7.227 hectares).

En ce qui concerne les surfaces mises en valeur, les colons planteurs sont encore en première ligne, avec leurs 15.686 hectares sur 32.007 hectares, presque la moitié des terres cultivées de la colonie, tandis que les fonctionnaires ne participent à ce chiffre que pour 5.617 hectares, les commerçants pour 3.248 hectares et les entrepreneurs pour 1.275 hectares.

Il est à remarquer que les surfaces mises en valeur par les missionnaires représentent près de 70 % des superficies de leurs exploitations : 4.960 sur 7.327 hectares.

Ceux-ci jouent, d'ailleurs, au point de vue de la colonisation, un rôle important, plus important même qu'il ne semblerait ; car le nombre des missionnaires et celui des exploitations leur appartenant au Tonkin et en Annam y ont été omis, les administrateurs de ces deux pays n'ayant pas fourni de renseignements à leur sujet. Ceux de la Cochinchine ont mis presque intégralement en rizières les propriétés qu'ils possèdent. Ces propriétés se partagent à nombre presque égal entre les domaines au-dessus et les domaines au-dessous de 50 hectares.

Les exploitations cultivées de la province de Mytho appartiennent toutes, sauf deux, aux missionnaires, et la majeure partie de celle des provinces de Longxuyên et de Soctrang (celle-ci une des plus riches de la Cochinchine). Les terrains sont presque tous achetés. Ils placent de cette façon les dons qui leur sont faits par les fidèles ou les fonds que leur alloue la Société des missions étrangères. Certains d'entre eux exercent d'une façon indirecte une utile influence sur le défrichement et l'exploitation du sol. Il arrive souvent qu'ils font demander par des villages chrétiens de vastes étendues incultes où ils établissent des familles dont le chef détient un titre de propriété inscrit à son nom. Le Père, par son ascendant et ses conseils, stimule les indigènes et les fait travailler. Et

souvent, grâce à lui, des familles errantes se fixent au sol et transforment en rizières des terres naguère sans valeur. Un prêtre indigène bien connu au Tonkin, le Père Six, avait réussi avant sa mort, qui a eu lieu l'année dernière, à récupérer sur la mer par les travaux de ses chrétiens, un arrondissement presque entier, celui de Phat-diêm.

De même, le Père Maillard a été, avec MM. Lombard et Leroy, un des initiateurs de la culture extensive du thé en Annam. Dans le même pays, au Khanh-hoa, les travaux d'irrigation du père Vuillaume ont permis de remettre en valeur des quantités considérables de terrain.

Le mouvement de la colonisation a suivi depuis dix ans en Indo-Chine une marche ascendante. Le nombre des exploitations européennes antérieures à 1890 et de celles qui ne portent pas d'indication de date, n'atteint que 116 sur un chiffre total de 575.

Le nombre des exploitations a quintuplé, celui des superficies a passé de 11.390 hectares à 263.780 hectares, de 1890 à la fin de 1899.

En établissant une proportion triennale de 1891 à 1899, l'on observe dans le chiffre des concessions — c'est le plus souvent d'elles qu'il s'agit — une progression qui va presque du simple au triple. Le nombre des entreprises, de colonisation, qui est de 84 pour la première période, s'élève successivement à 109 pour la seconde et à 252 pour la troisième.

Le chiffre des superficies, lui, se double de la première à la deuxième période pour quadrupler à la troisième. Il passe de 19.714 hectares à 43.034 hectares et 182.929 hectares.

Le Tonkin et la Cochinchine tiennent la première place dans ce mouvement. Mais il ne faut pas oublier l'Annam, où l'effort de la colonisation se porte présentement avec une grande ardeur de la part des colons et aussi quelques apparences de succès.

L'année 1898 marque le point culminant de cet effort, 131 concessions comprenant 100.147 hectares de superficie. Mais il ne faudrait pas croire, parce que les chiffres de 1899 sont beaucoup plus faibles, qu'il y a un ralentissement dans le mouvement de la colonisation. À l'octroi de grandes concessions succède tout naturellement leur mise en valeur et c'est dans cette période que l'on se trouve en ce moment. Les progrès de la colonisation se mesurent surtout à ceux des superficies mises en culture, et d'après ce que l'on vient de voir, il est permis d'affirmer qu'à ce point de vue, la colonisation française en Indo-Chine est aussi en bonne voie.
